



## demander le droit de garde

Par **hp81**, le **11/05/2011** à **12:11**

bonjour, je suis divorcé depuis bientôt 6 ans, de mon ex femme avec qui j ai 3 enfants. Elle est partie vivre a 300 km et depuis elle fait tout pour me priver de mes droits de père. Par contre je reçois des courriers d enfance en danger, des enquêtes sont demandé par le juge pour enfants,je me rend a chaque rendez vous je suis très inquiet pour leur futur, ils ont d énormes problème scolaire elle ne s en occupe pas, elle a eu des problème avec la justice est a était condamnée a 8 mois avec sursit et 2 ans de mise a l épreuve pour chèques volés,. Puis je demander la garde de mes enfants ou au moins du dernier qui n a que 12 ans, je souffre de les voir dans un milieu qui leur est néfaste, je vois leur avenir bien compromis. merci de me répondre.

Par **Claralea**, le **11/05/2011** à **13:08**

Bonjour, faites une requete en référé au JAF du domicile de vos enfants pour en demander la residence. Je vous conseillerai de faire la demande pour vos 3 enfants. Si les grands ne veulent pas venir, ils pourront toujours avoir un avocat gratuit à qui ils l'expliqueront mais si vous ne proposez d'en sauver qu'un sur trois, ça risque d'etre mal pris.

Il faut aussi que votre logement puisse les accueillir, qu'il soit assez grand